

| LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

DECISION

Le directeur général de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment son article R. 321-7,

Vu le code de l'énergie, notamment ses articles L. 232-3 et R. 232-6,

Vu le décret du 14 janvier 2020 modifié relatif à la prime de transition énergétique, notamment l'article 7,

Vu l'arrêté du 14 janvier 2020 modifié relatif à la prime de transition énergétique,

Vu l'arrêté du 22 mai 2023 modifié portant approbation du règlement général de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu l'arrêté du 21 août 2026 portant nomination du directeur général par intérim de l'Agence nationale de l'habitat à compter du 1^{er} septembre 2026,

Vu la décision du 29 septembre 2023 nommant Laëtitia MALOISEL responsable de l'unité animation des compétences et du réseau du service conseil et appui aux territoires de la direction des stratégies et des relations territoriales de l'Agence nationale de l'habitat, à compter du 1^{er} mai 2023,

DECIDE :

Article 1 : Délégation permanente est donnée à Laëtitia MALOISEL à l'effet de valider et de signer, au nom du directeur général, ordonnateur de l'Agence nationale de l'habitat et représentant du pouvoir adjudicateur :

- tous les bons de commande et engagements juridiques strictement inférieurs à 40 000 € HT relevant de l'unité animation des compétences et du réseau ;
- tous les bons de commande et engagements juridiques strictement inférieurs à 100 000 € HT passés dans le cadre d'un marché public relevant de l'unité animation des compétences et du réseau ;
- la certification du service fait pour toutes les factures relevant de l'unité animation des compétences et du réseau ;

Article 2 : La présente délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement des attributions ou au départ de l'agent.

Lu et accepté

La responsable de l'unité animation des
compétences et du réseau du service conseil
et appui aux territoires de la direction des
stratégies et des relations territoriales de l'Agence
nationale de l'habitat

Laëtitia MALOISEL

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2026

Le directeur général par intérim
de l'Agence nationale de l'habitat

Grégoire FREREJACQUES